

## Avis de publication

# **Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2020**

 [Diffuser cet article sur Twitter](#)

Le 28 octobre, D<sup>e</sup> Theresa Tam, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada (ACSP), a publié son rapport annuel de 2020 sur l'état de la santé publique au Canada, intitulé *Du risque à la résilience : une approche axée sur l'équité concernant la COVID-19*. Le rapport décrit les conséquences générales de la COVID-19 et demande d'intégrer une approche axée sur l'équité en matière de santé dans les mesures de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de pandémie.

On y examine les répercussions sans précédent de la pandémie sur la société canadienne. Le rapport met en évidence le fait que la pandémie s'est déroulée différemment dans les diverses régions du pays de janvier à la fin août 2020 et que la gravité des résultats a été influencée par des facteurs comme l'âge, les problèmes de santé sous-jacents et les inégalités. Le rapport souligne comment certaines personnes et certains groupes, comme les résidents de centres de soins de longue durée, les travailleurs des services essentiels, les groupes qui travaillent et vivent dans des espaces clos et ceux qui sont confrontés à la marginalisation systémique, ont fait face à des taux de maladie et de mortalité disproportionnellement plus élevés pendant la première partie de la pandémie.

En se fondant sur les données probantes présentées dans le rapport, l'ACSP demande que des mesures soient prises dans trois domaines-clés afin d'atténuer les répercussions de la COVID-19 et de renforcer la préparation de notre pays aux futures urgences en santé publique :

**1. Maintien du leadership, de la gouvernance et de la mobilisation à tous les niveaux** pour soutenir le changement structurel dans les secteurs de la santé, social et économique. Concrètement, cela signifie que les plans de lutte contre la pandémie doivent être multisectoriels et que les progrès sur le plan des mesures de collaboration sont mesurés et qu'on y apporte les correctifs appropriés jusqu'à ce que les inégalités soient éliminées.

**2. Exploitation du pouvoir de la cohésion sociale** en tant qu'ingrédient-clé pour contrôler et minimiser les effets négatifs de cette pandémie. Les communautés et les pays qui ont des normes rigoureuses pour prendre soin les uns des autres peuvent mieux prévenir et contrôler les résurgences.

**3. Renforcement de la capacité en santé publique** pour faire en sorte que le Canada dispose d'un système de santé capable de faire un bond en avant et de s'adapter en période de crise tout en maintenant la capacité de s'attaquer aux problèmes critiques permanents. Un système de santé publique robuste et agile qui dispose de la main-d'œuvre et des outils nécessaires est essentiel pour s'attaquer aux situations d'urgence et aux inégalités.

Vous pouvez accéder au rapport complet à [canada.ca/rapportACSP](https://canada.ca/rapportACSP) et consulter les renseignements à jour sur la COVID-19 à [canada.ca/la-COVID-19](https://canada.ca/la-COVID-19).

## **Du risque à la résilience : UNE APPROCHE AXÉE SUR L'ÉQUITÉ CONCERNANT la COVID-19**



Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2020

**Canada**